

LISTES DES DELIBERATIONS EXAMINEES EN SEANCE

Art. L. 2121-25 du CGCT : « Dans un délai d'une semaine, la liste des délibérations examinées par le conseil [...] est affichée [au siège du CIAS] et mise en ligne sur le site internet du [CIAS], lorsqu'il existe »¹.

CIAS (partie générale) :

- Compte-rendu de l'exercice des délégations de compétences attribuées au Président et au Vice-Président
 - o **Délibération adoptée à l'unanimité**
- Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 27 novembre 2025
 - o **Délibération adoptée à l'unanimité**
- Création d'emploi de gestionnaire RH
 - o **Délibération adoptée à l'unanimité**
- Création d'emploi de gestionnaire comptabilité et contrats
 - o **Délibération adoptée à l'unanimité**
- Création du tableau des effectifs
 - o **Délibération adoptée à l'unanimité**

CIAS – EHPAD :

- Décision modificative n° 3
 - o **Délibération adoptée à l'unanimité**
- Tarifs 2026
 - o **Délibération adoptée à l'unanimité**
- Autorisation d'exécution budgétaire (en investissement) avant le vote du budget
 - o **Délibération adoptée à l'unanimité**
- Attribution de l'accord-cadre de fourniture de denrées alimentaires pour 2026
 - o **Délibération adoptée à l'unanimité**

CIAS - MARPA de la Fragonnette :

- Modalités de détermination des tarifs pour les personnes âgées (hors PHV et PA aide sociale) de la résidence autonomie la Fragonnette
 - o **Délibération adoptée à l'unanimité**
- Autorisation d'exécution budgétaire (en investissement) avant le vote du budget
 - o **Délibération adoptée à l'unanimité**
- Création d'un poste de moniteur-éducateur
 - o **Délibération adoptée à l'unanimité**

¹ Dans un souci de simplification, l'ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021 supprime le compte rendu des séances du conseil municipal. Cette suppression a pris effet à compter du 1^{er} juillet 2022.

CIAS - SAAD :

- Tarifs prestations 2026
 - o **Délibération adoptée à l'unanimité**
- Indemnisation des heures accomplies par les agents des résidences autonomie (la Fragonnette et les tilleuls) au profit du SAAD du pays de La Châtaigneraie pour la période de janvier à juin 2025 (complément) et pour la période de juillet à décembre 2025
 - o **Délibération adoptée à l'unanimité**

Le CIAS ne disposant d'aucun site internet, la présente liste a été publiée sur le site internet de la Communauté de communes du Pays de La Châtaigneraie :

<https://www.pays-chataigneraie.fr/actes-reglementaires-du-ccias/>

